



HISTOIRE  
ET  
GEOGRAPHIE  
DE LA  
*Femme*



LES ÉDITIONS DU SCORPION

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE  
DE  
LA FEMME

16° 2

6713

(217)

JL 7 10 1959 111376



GUY D'ORIÈGE

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE  
DE  
LA FEMME

COLLECTION ALTERNANCE

*Les Editions du Scorpion*

JEAN D'HALLUIN, ÉDITEUR - 1, RUE LOBINEAU, PARIS - 6<sup>e</sup>



*A ma femme et à mon fils.*

[Retrouver ce titre sur Numilog.com](http://Numilog.com)

## INTRODUCTION

...OU LA GUERRE DES SEXES

*Notre ignorance à peu près complète des origines de notre espèce ne nous permet guère d'imaginer ce qu'étaient la femme et l'homme, et la femme pour l'homme, il y a quelque cinq cent mille ans. Les opprimés et les mystiques du Moyen Age chrétien et les esprits généreux du XVIII<sup>e</sup> siècle avaient imaginé pour les premiers siècles de l'humanité un Age d'or que nos préhistoriens ont — avec plus de vraisemblance — remplacé par un Age de la pierre taillée où, à n'en pas douter, la vertu et la bonté ne payaient pas. Cependant il est permis de penser que la femme n'était pas plus mal lotie que l'homme dont elle partageait les dangers aussi bien que la portion congrue.*

*L'amour était sans doute ce fruit défendu*

*qu'Adam et Eve avaient perdu avec leur Paradis terrestre, et que l'on n'a jamais réussi jusqu'à ce jour à acclimater chez les tribus les plus primitives des Tropiques et du Grand Nord.*

*Tout est ici bestialité et contrainte sociale.*

*Selon Johnston, les Indiens sauvages de la Californie « ont des saisons de rut aussi régulièrement que les élans, les antilopes et les autres animaux ». Chez les Eskimo, une véritable saison sexuelle suit la fin de la longue nuit polaire. Au Cambodge, on a noté que deux fois par an, en avril et en septembre, les hommes étaient en proie à une agitation lascive, et en venaient à tuer toute femme qui leur résistait.*

*Les moralistes chinois nous content avec mépris que, dans la Chine préhistorique, les hommes ne différaient en rien des autres animaux : les femmes étaient en commun et les enfants ne connaissaient pas leur père. Selon de vieilles traditions, il en aurait été de même dans la Grèce préhistorique. « Les Liburnes de la vieille Illyrie pratiquaient aussi la communauté des femmes et élevaient ensemble tous les enfants jusqu'à l'âge de cinq ans ; puis chaque enfant était attribué à l'homme auquel il ressemblait le plus ». César disait des Bretons insulaires : « Les femmes y sont en commun entre*

*dix ou douze, surtout entre les frères, les pères et les fils. »*

*Le mariage devient un lien durable entre l'homme et la femme, sans que, pour autant, le sort de cette dernière en soit sensiblement amélioré. La femme mariée reste, à peu de frais, la dispensatrice d'un plaisir physique très apprécié, quoique passager et sans le moindre germe d'affection. Mais, dans l'exclusivisme de la vie conjugale, l'homme emporte le regret de la promiscuité primitive où les conquêtes « amoureuses » étaient faciles et sans conséquences fâcheuses. Aussi, chaque année, des fêtes périodiques ouvrent la bonde à des instincts lascifs trop longtemps réprimés. Dans l'Assam, les sept jours de la fête du Bihu sont célébrés avec force réjouissances, et s'achèvent dans l'ivresse et dans la liberté sexuelle la plus absolue. Quoique plus policés, les Romains de l'Antiquité consacraient le mois d'avril à Vénus. De même, chez les anciens Slaves de l'Etat de Novgorod, au cours de fêtes annuelles semblables, chaque homme emmenait au bord d'une rivière la femme de son choix et en faisait sa pâture. A une époque plus proche de nous, une communauté marocaine secouait le joug de l'ascétisme conjugal, au cours d'une certaine nuit de l'année et dans le secret d'un sanctuaire : « Des pratiques semblables*

*existent peut-être encore de nos jours au Maroc. A l'intérieur, j'ai entendu parler de certaines tribus ou communautés où les gens des deux sexes se rassemblent, paraît-il, une nuit par an dans la mosquée. On éteint les lumières, chacun s'étend à terre et les hommes et les femmes qui sont couchés côte à côte ont entre eux des relations sans tenir compte des liens de mariage ou de la consanguinité ; mais avant le commencement de la cérémonie, le chef passe un bambou par-dessus leurs têtes pour savoir si tous sont vraiment couchés, et celui qui reste debout, étant un étranger, est mis dehors. » <sup>214</sup>.*

*Dans tous ces errements, je verrais volontiers un débordement de l'instinct de procréation dont la Vie a doté chaque animal, mais nullement un trait d'éminence de l'espèce humaine.*

*Après le pêle-mêle de la promiscuité primitive, les mariages collectifs ne marquent qu'un maigre progrès, et font litière des vibrations secrètes de l'âme d'une jeune fille. A quel degré de dégradation en étaient ces femmes Todda, dont le docteur Shortt disait en 1869 : « S'il y a quatre ou cinq frères et que l'un d'eux, devenu assez grand se marie, son épouse réclame tous les autres frères comme ses maris, et au fur et à mesure qu'ils atteignent l'âge d'homme, elle couche avec eux; ou bien,*

*si la femme a une ou plusieurs sœurs cadettes, elles aussi, en devenant nubiles, deviennent les femmes du ou des maris de leur sœur aînée. »*<sup>214</sup>. On nous a dit des Tchouktche de l'extrême nord sibérien que le mariage s'étendait au groupe tout entier : Les hommes appartenant à une telle union matrimoniale sont nommés « compagnons en femmes ». Chaque compagnon a un droit d'accès à toutes les femmes de son compagnon, mais il ne profite que rarement de ce droit, par exemple quand, pour une raison ou une autre, il rend visite au camp de son compagnon. Alors l'hôte lui cède sa place dans sa chambre à coucher. Si possible, il quitte même la maison pendant la nuit ; il se rend par exemple à l'endroit où se trouve son troupeau de rennes. Après une visite de ce genre, le compagnon qui a reçu l'autre cherche d'ordinaire une occasion de prendre sa revanche et de profiter à son tour de ses droits. « Au nom du même nihilisme affectif, les veuves, chez certaines peuplades de la péninsule indienne, partagent la couche de leur beau-frère, et les enfants à naître sont censés appartenir au mari défunt »<sup>214</sup>.

Pour une histoire fantaisiste de la galanterie, des dessinateurs humoristiques nous croquent un homme préhistorique traînant son épouse par les cheveux. De telles scènes existent bel et bien de

*nos jours dans certaines formes de mariage par rapt. Chez les Aïn, le fiancé saisit le poignet de la fille et la traîne littéralement jusqu'à sa hutte. Dans l'Inde ancienne, selon les lois de Manou, l'un des huit modes légaux de conclure un mariage était le système rākshasa, c'est-à-dire l'enlèvement par la force d'une jeune fille éplorée, après que ses parents aient été tués et sa maison détruite. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, chez les Négritos des Philippines, la coutume interdisait de prendre femme à l'intérieur de la horde, et les hommes allaient à la chasse aux épouses chez les tribus voisines, dans une atmosphère de guerres continuelles. Chez les Tchouktche, Bogaras a entendu dire que, dans les anciens temps, « une petite bande de jeunes gens emmenait une fille en plein air, lui attachait les pieds et les mains, et l'emportait dans la maison de celui qui voulait l'épouser. Non seulement les hommes des familles étrangères, mais même les apparentés et les cousins agissaient de cette manière lorsque leur demande n'avait pas été agréée par le père de la fille. L'assaut et l'enlèvement pourtant n'étaient pas regardés comme une cause de haine ni de vendetta. Les parents allaient ensuite trouver le ravisseur et lui demandaient une rançon qui était payée, non pas en rennes, mais par l'échange d'une femme contre une autre. » Chez*

*les Yakoutes de l'extrême nord sibérien, le manège galant était singulièrement écourté. Lorsqu'un homme, chassant en forêt, rencontrait quelque joli minois, il groupait quelques amis pour occire le mari, et emmenait la femme sans autre forme de procès. Chez les sauvages d'Australie, la fiancée peut être arrachée contre son gré de la demeure paternelle et, à la moindre velléité de fuite, le mari la fixe au sol en enfonçant un javelot dans son pied ou dans sa jambe.*

*Nos sociétés « policées » de l'Europe moderne avaient beaucoup à se faire pardonner sur ce chapitre. En Ecosse d'avant la Réforme, on pouvait « essayer » une femme avant de la prendre pour épouse, après l'avoir choisie lors d'une foire publique et avoir cohabité avec elle. On la mettait à l'essai pendant un an, et la rejetait comme zeste à la moindre peccadille. De la même façon, les Gallois mettaient à l'épreuve le caractère et surtout la fécondité de leur fiancée <sup>214</sup>.*

*Et l'on voit bien là, chez les primitifs, la principale raison d'être du mariage, qui n'est qu'un intermède intime du devenir social. L'enfant, guerrier en puissance, est une richesse tribale. Et, dans bien des cas, le mariage ne devient effectif qu'avec la venue au monde du premier né.*

*Tout ébaubis, les compagnons de Bougainville,*

*l'aumônier compris, se virent suppliés par les Tahitiens de donner des enfants à leurs filles non mariées, afin qu'elles puissent les ajouter à leur dot. Selon Bougainville « ...les femmes doivent à leur mari une soumission entière : elles laveront dans le sang une infidélité commise sans l'aveu de l'époux. Son consentement, il est vrai, n'est pas difficile à obtenir, et la jalousie est ici un sentiment si étranger que le mari est ordinairement le premier à presser sa femme à se livrer. Une fille n'éprouve à cet égard aucune gêne ; tout l'invite à suivre le penchant de son cœur ou la loi de ses sens, et les applaudissements publics honorent sa défaite. Il ne semble pas que le grand nombre d'amants passagers qu'elle peut avoir eu l'empêche de trouver ensuite un mari. Pourquoi donc résisterait-elle à l'influence du climat, à la séduction de l'exemple ? L'air qu'on respire, les chants, la danse presque toujours accompagnée de postures lascives, tout rappelle à chaque instant les douceurs de l'amour, tout crie à s'y livrer. »<sup>37</sup>*

*On nous conte qu'à l'autre guerre, un tirailleur malgache, en France depuis trois ou quatre ans, recevait un jour une lettre de chez lui. L'officier lui demande : « Bonnes nouvelles », et s'attire cette réponse : « Très bonnes, mon capitaine, ma femme a gagné deux petits. »<sup>211</sup>*

*Dans la bonne humeur d'une paternité même incertaine, les maris Toda de l'Inde affichent la même désinvolture ; et, au lieu de demander à un homme : « Etes-vous marié ? », on lui dit : « Y a-t-il un fils ? »*

*Pour la jeune fiancée, libertinage n'est pas vice. Chez les Kamchadales de l'extrême-orient sibérien, si une fille à marier était vierge, le fiancé en faisait reproche à la mère pour avoir négligé son éducation amoureuse. Marco Polo affirmait qu'un Tibétain « ne voudrait dans aucun cas prendre pour femme une fille qui serait vierge, car ils disent qu'une femme ne vaut rien si elle ne sait faire l'amour. Et leur coutume est que, quand des voyageurs passent chez eux, les vieilles femmes du village se réunissent et emmènent leurs filles non mariées et les autres filles qui leur sont parentes et vont trouver les étrangers qui passent et livrent les jeunes filles à tous ceux qui en veulent ; et les voyageurs alors les acceptent et en font leur plaisir ; après quoi les filles sont rendues aux vieilles femmes. »<sup>15</sup>*

*Dans le pile ou face des congrès amoureux, la jeune fille sourira à la force et à la vaillance : son penchant n'est que l'écho sensible de l'instinct de survie du groupe social. Chez les Vonun de Formose, un sauvage qui n'avait pas pris part à une*

*chasse aux têtes, devait borner son choix aux filles les plus laides du village. Chez les indigènes de l'Australie, il n'était pas rare, au cours d'une bataille, de voir une femme abandonner de plein gré son mari fugitif pour suivre le sort du vainqueur. Et si, dans un de ces réveils musculaires dont les apathiques ont le secret, le mâle malmène cruellement son épouse, celle-ci se réjouit de cette marque... d'attention ! Chez les Slaves des basses classes, les femmes se vexaient de ne pas être battues par leur mari, et les femmes de quelques régions de la Hongrie ne croyaient pas à l'amour de leur époux tant qu'elles n'avaient pas reçu de bons horions sur les oreilles. Et l'on nous affirme que chez les Camorristes italiens, une femme qui n'avait pas été battue par son mari le regardait comme un bon à rien <sup>214</sup>.*

*Dans le court entracte des épousailles, les coutumes tribales viennent brouiller les plus subtiles résonnances du concert amoureux. Au Guatemala, la morale sociale exigeait que le grand prêtre passât la première nuit avec la jeune épouse. Une variante à ces pratiques voulait que, chez les Kurdes, les hommes et les femmes mariés se réunissent une fois l'an, en présence du prêtre. Après que l'assemblée se fût inclinée devant lui, il*

s'écriait : « Je suis le grand taureau, non pas le bœuf engraisé ! ». La jeune mariée s'avance alors, suivie des autres, et s'écriait : « Je suis la génisse »... et l'orgie commençait. On a même parlé d'un saint de Tétouan qui se saisit en pleine rue d'une jeune fille, et la « cultiva » comme dirait le Prophète ; la foule présente poussa des cris d'allégresse, félicita les duettistes et alla complimenter le mari sur sa bonne fortune. Le « jus primae noctis » s'est peut-être exercé dans la vieille Ecosse, en Irlande et en Albanie<sup>214</sup>. C'est, en termes moins embus, le trop célèbre — et sans doute légendaire — « droit du Seigneur » dont parle Beaumarchais dans le « Mariage de Figaro ».

Sur les sentes bossuées de la vie conjugale, la jeune sauvageonne poursuit le même rythme de machine infatigable. Sa seule raison sociale est dans la survie de l'espèce où elle accomplit l'acte essentiel, on pourrait dire unique, car le primitif ignore la part de l'homme dans la procréation. Il pense que l'enfant mûrit de l'union supranaturelle d'une femme et d'un esprit. « Les Arunta d'Australie croient que les enfants-esprits sont déposés en certains endroits déterminés, et les femmes qui ne désirent pas concevoir évitent de passer par ces lieux »<sup>211</sup>. Le rôle du mâle se borne tout au plus à parfaire l'enfant-esprit dans des relations conju-

*gales qui se poursuivent jusqu'à la maternité. On conçoit donc que le mystère chrétien de l'Immaculée Conception ne rencontre aucune incrédulité chez les peuplades de la forêt africaine. Et les indigènes du Queensland ne reculent pas devant les conceptions les plus saugrenues de la maternité, affirmant qu'une femme devient enceinte après s'être assise auprès du feu où rôtissait une espèce déterminée de poisson, ou bien si, partie délibérément pour la chasse, elle a capturé une certaine sorte de crapaud.* <sup>214</sup>

*Ces croyances étranges peuvent apporter une justification à l'existence des familles « matriarcales » où la mère donne le nom à la descendance, où le mari vient fréquemment vivre chez ses beaux-parents. Chez les Malais des collines de Padang, la vie conjugale se borne aux visites que le mari fait à sa femme, au début de la journée, à l'aide qu'il lui apporte dans les travaux des champs après le repas pris en commun. Le soir, cependant, il vient en catimini dans la maison de son épouse pour que jeunesse se passe. Le reste du temps, les conjoints vivent dans leurs huttes respectives. Mais la femme n'est pas libre pour autant ; elle est au contraire soumise à l'autorité jalouse de son frère aîné.* <sup>214</sup>

*Lorsque la part du père dans la procréation a*

été mieux établie, la condition de la femme est allée de mal en pis. Le mari lui a volé jusqu'aux mérites de la parturition : pour mieux affirmer sa paternité, il voulut participer à l'œuvre de Vie par des actes sensibles à tous — les seuls que puisse comprendre un esprit fruste — et se crut obligé de parodier l'accouchement dans cette coutume tenace qu'est la « couvade »<sup>56</sup>. D'après Diodore Sicule, les anciens Corses ne s'occupaient pas du tout de la mère d'un enfant qui venait de naître, mais comblaient de prévenances le père qui gardait le lit pendant plusieurs jours. En Guyane, le père « garde la chambre » dans son hamac et fait le malade durant de longs jours, cependant que les femmes lui prodiguent leurs soins sans s'occuper le moins du monde de la mère qui vaque aux travaux les plus pénibles. Dans le célèbre fabliau de notre Moyen Age français, Aucassin et Nicolette, on voit le roi de Rorclore au lit et en couches lorsque Aucassin vient lui rendre visite. Au début du siècle encore, une coutume semblable existait chez les Basques de Biscaye où la mère se levait aussitôt sa délivrance, cependant que le père se mettait au lit et, le nouveau né dans les bras, recevait les félicitations de tous ses amis.<sup>229</sup>

Source d'émotions délicates chez le civilisé, l'attente de l'enfant n'apporte chez le primitif

*aucun rapprochement affectif entre les époux. Qu'elle soit dans l'efflorescence de sa nubilité ou dans la grâce couchante de son automne, la femme reste un être à la fois inférieur et dangereux.*

*Elle fait courir au clan de terribles dangers par le sang qu'elle gaspille à diverses occasions. Et l'on sait que le sang a, chez les primitifs, un pouvoir magique : « A Madagascar, des fonctionnaires spéciaux léchaient le sang perdu par le roi ou par un chef. On a vu à la guerre des soldats noirs mourir de gangrène plutôt que de se laisser amputer »<sup>205</sup>. Les Aruntas du centre de l'Australie pensent qu'une gorgée du sang de la femme tuerait l'homme le plus fort !*

*La femme devient donc périodiquement l'ennemie du groupe. Elle est alors frappée de tabou, c'est-à-dire mise à l'index et isolée, souvent dans une hutte surélevée et obscure où on lui tend à manger avec un bâton. A pareille époque, non seulement le corps de la femme est interdit, mais son nom peut l'être aussi. Ces croyances primitives trouvaient encore leur écho chez les Romains de l'Antiquité<sup>211</sup>, et, dans son Histoire Naturelle, Pline l'Ancien énumère les dangers que fait courir le sang répandu: il peut changer le vin en vinaigre, nieller le blé, stériliser les jardins, faire tomber les fruits des arbres, ternir les miroirs, tuer les*

abeilles, rouiller le fer et le cuivre, faire avorter les juments...

C'est dans cet abaissement social de la femme que prend sa source la séparation économique des sexes, l'homme se réservant les tâches réputées nobles. C'est ainsi qu'en Nouvelle Calédonie, cependant que la femme se livre aux durs travaux des champs, « le mari gardera les enfants à la maison, s'ils sont tout petits, il préparera même le biberon, les promènera à l'occasion en les portant sur la hanche tandis qu'avec un parapluie, il les protégera du soleil »<sup>134</sup>. A Nias, en Indonésie, « la position de la femme dans la société est très inférieure; il est vrai que parfois, au début du mariage, on la caline un peu pour sa jeunesse et sa beauté en la qualifiant de « fleur », de « jouet », de « feuille d'or », mais ordinairement, après la première parturition, toutes les manifestations aimables cessent d'un coup et l'on ne considère plus la femme que comme une bête de somme chargée de tous les travaux grossiers; les paroles changent avec le sentiment, on ne l'appelle alors autrement que « la violée », « l'amère », « la cuisinière »<sup>135</sup>.

Comme pour lui faire toucher du doigt son infériorité chronique, la femme mariée peut se voir interdire de parler à un autre homme qu'à son mari. Et même, chez certaines tribus sud africai-

nes, les femmes doivent employer une autre langue que les hommes, et un zoulou disait des femmes : « c'est la race qui ne parle pas ». Pour mieux tuer tout germe de tendresse entre les époux, on les oblige en Mélanésie à se suivre à la file indienne, alors que les amoureux non mariés peuvent se tenir par la main en marchant ; si les conjoints sont assis sur la place publique, « ils ne peuvent s'enlacer, mais ils peuvent s'épouiller, en ayant toutefois soin de manger les parasites pour éviter qu'ils ne tombent par terre et qu'un malintentionné s'en empare » <sup>211</sup>.

« On peut dire que l'existence des conjoints est parallèle plutôt qu'unie. <sup>211</sup> » Sous un tel régime, la fidélité conjugale est vide de sens. Le mari trompé ne se sent nullement bafoué dans ses fibres intimes ; il n'obéit qu'à un élémentaire instinct de conservation. Car en entretenant des rapports avec la femme, l'amant peut s'emparer de l'âme du mari que l'épouse recèle dans son corps. Chez certaines peuplades, on craint que l'adultère détruise ou diminue la fertilité de la terre et compromette les récoltes. Les Bambala méridionaux du Congo assurent que l'adultère peut causer la mort des enfants en bas âge.

Si pareilles craintes n'existent, le mari fait montre d'une cécité à peu près totale, ou même prête

*la main à ce que nous qualifierons — bien à tort — de fornication. Chez les Maori de Nouvelle Zélande, un hôte tant soit peu au courant des règles de la bienséance procurait toujours à un visiteur de marque une femme temporaire, généralement sa fille. Chez les Bahima de l'Afrique centrale, quand un homme et sa femme rendent visite à un couple ami, ils échangent régulièrement leurs femmes pendant la durée du séjour.*

*A l'occasion, on passera du bon temps avec une fille vénale. « La prostitution existe chez un grand nombre de pays habités par les Nègres, et cette institution est parfois regardée avec tant de faveur, nous dit-on, que de riches négresses, à leur lit de mort, achètent des esclaves femmes et en font cadeau au public. Dans l'Unyoro, le chef entretenait à ses frais un grand nombre de prostituées professionnelles, parfois jusqu'à deux mille, dont l'existence en corps organisé a été notée par tous les explorateurs depuis le voyage de Samuel Baker jusqu'au renversement du gouvernement indigène de l'Unyoro en 1895 <sup>214</sup>. »*

*Plus proche de nos sociétés policées, un bel esprit du règne de Louis XV disait plaisamment qu'il ne connaissait, dans la société du temps que trois vertus : vertubleu, vertuchou et vertugadin. Bien qu'instruit sur le libertinage de ce siècle, l'on est*

*tenté de taxer d'exagération la relation de lady Morgan qui a visité la cour de Vienne en 1716. Il y existe, dit-elle, une « coutume bien établie pour chaque dame d'avoir deux maris, l'un qui porte le nom et l'autre qui exerce les devoirs. Et ces engagements sont si bien connus que ce serait un véritable affront, qui serait publiquement ressenti, si vous invitiez à dîner une dame de qualité sans inviter en même temps ses deux soupirants, à savoir l'amant et le mari, entre lesquels elle s'assied en grande toilette, et avec le plus grand sérieux. Ces sous-mariages durent d'ordinaire vingt ans de suite et la dame utilise souvent la richesse du pauvre amant jusqu'à ruiner sa famille ».*

*La cour de France n'offrait pas de spectacle plus édifiant avec une fille de Régent qui cherchait dans les cuisines ses amants de passage. Où en étions-nous du culte de la femme, de cette religion qui puisait aux sources faciles du paganisme de la Pléiade ?*

*Une sève nouvelle allait lui être donnée au siècle du Romantisme, siècle des vertus guerrières et domestiques, où Musset et George Sand, et leurs innombrables et anonymes répliques, allaient écrire, dans le survoltage des sensibilités, un nouvel et durable Code d'Amour.*

*Et cette polyphonie de louanges, ce motet dédié*

à la Déesse des temps modernes, qui l'eût mieux exprimé que le grand Maeterlinck ?

« Approchons-nous avec respect des plus petites et des plus fières, de celles qui sont distraites et de celles qui songent, et de celles qui rient et de celles qui pleurent, car elles savent des choses que nous ne savons pas et elles ont une lampe que nous avons perdue. Elles sont vraiment les sœurs voilées de toutes les grandes choses qu'on ne voit pas. Elles sont vraiment les plus proches parentes de l'infini qui nous entoure, et, seules, savent encore lui sourire avec la grâce familière de l'enfant qui ne craint pas son père. »



CHAPITRE I

DE LA VENUS PREHISTORIQUE...

A LA FRANÇAISE CONTEMPORAINE

Après l'Ame, la Forme...

Dans ce Musée imaginaire de la Beauté plastique, la femme s'impose par une heureuse Economie de lignes sans cesse remodelées au caprice des races et du Temps.

Déroutante émotion que ce sentiment de la beauté qui nous porte à magnifier le plus ce que la femme prend le plus de soin à nous cacher !

La Beauté est fille de la Pudeur. Dans l'Espagne du xvi<sup>e</sup> siècle, les femmes tenaient pour impudique de montrer leurs pieds nus, et les amants en rêvaient à l'égal... du reste. Stendhal nous parle aussi des femmes de Madagascar qui, laissant voir

sans difficulté ce qu'ailleurs on dissimule avec soin, mourraient de honte si l'on apercevait leurs bras nus. Pouvons-nous avoir le même sentiment de la beauté féminine que ces Maoris dont les femmes, surprises par la venue d'un étranger, relèvent leur chemise, unique vêtement, pour se voiler la figure ? <sup>38</sup>

Aux premières lueurs de l'humanité, à une époque où l'homme ne nous a laissé comme témoignage de sa spiritualité que des sculptures façonnées dans l'os et dans l'ivoire, ou des gravures et peintures pariétales, la femme était déjà un être d'exception, dont on ne sait si la beauté physique primait la magique puissance de procréation.

Certes, si l'on s'en rapporte à nos canons de beauté, nos lointaines ancêtres vivant en Europe il y a plus de douze mille ans souffraient d'une adiposité qui touche au grotesque, avec leurs seins énormes et pendants, leurs fesses boursouflées de graisse, qui les apparentaient aux femmes stéatopyges des Hottentots du sud-ouest de l'Afrique. C'est, du moins, l'image que nous en donnent les quelques statuette taillées dans la roche ou dans l'ivoire, et mises à jour en France, en Autriche ou en Sibérie, si l'on s'en tient aux plus « belles ».

A vrai dire, on comprend mal que les artistes

Imprimerie spéciale  
de la  
*Collection Alternance*

N° d'Editeur : 450

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 1958

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

